

Ne vengeons pas la mort du père

Olivier Kemeid

Volume 49, numéro 1-2 (275-276), mars 2007

La mort du Québec : pour qui sonne le glas?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/22251ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kemeid, O. (2007). Ne vengeons pas la mort du père. *Liberté*, 49(1-2), 4–20.

Ne vengeons pas la mort du père

Olivier Kemeid

À force de vouloir une identité autarcisante qui doive le moins possible à ce qui nous est étranger, les Canadiens français pratiquent une subversion culturelle permanente qui n'est que l'envers d'une colonisation permanente.

HUBERT AQUIN

L'affaire Godbout. Un entretien livré à Michel Vastel dans *L'Actualité* du 1^{er} septembre 2006. Une prédiction funeste sur le futur du Québec, un morne constat sur notre présent. Les réactions ne se font pas attendre : une vingtaine d'articles et de lettres dans les pages du *Devoir*, les pour, les contre et les tièdes ; quelques tribunes à la radio, un ou deux débats à la télé. Hélène Pedneault monte aux fourneaux ; il s'agit cette fois de défendre la nation : la clé réside dans l'indépendance. Si celle-ci nous est enfin octroyée comme il se doit, tout ira mieux : des enfants à foison, une langue française forte et défendue, très peu de voiles, des immigrants respectueux. Le débat continue de faire rage quelques jours, puis glisse sur la question des accommodements raisonnables — la majorité se dit fatiguée de plier les genoux devant les incessantes demandes d'aménagement des minorités. Michael Ignatieff vient bousculer la donne : la nation de Pedneault en est-elle une ? Oui, certes, et il faut la reconnaître. Changement de cap, mais le navire reste le même. La Maison Québec continue de voguer allégrement sur les flots constitutionnels des jours moroses.

Je ne replongerai pas dans les origines mêmes de la polémique, c'est-à-dire ce fameux entretien de Godbout, mais plutôt dans les réactions exprimées dans les médias, que ce soit chez des commentateurs de l'actualité ou de simples lecteurs/auditeurs. Bon nombre de ces réactions m'ont étonné, d'autres ne sont pas

surprenantes, toutes ont le mérite de dépeindre une facette de notre relation à ce qui nous est *étranger*. En fait, c'est uniquement sous cet angle d'approche que ce débat m'intéresse.

Notre maître le passé

« Si je ne sais pas toujours où aller, je crois savoir d'où je viens » ; il me semble que dans cet adage réside une exigence de réflexion sur notre passé qui ne relève ni de la nostalgie ni de la honte. Certaines personnes ont cru lire dans mes propos (*Le Devoir* du 30 août 2006 ; repris dans *Liberté*, n° 274) une condamnation sans appel du pays, de la patrie. Elles se sont trompées. D'autres ont pensé déceler dans mon texte des relents de « haine » de la nation canadienne-française (Luc Potvin, *Le Devoir*, 17-18 sept. 2006). Rien de plus faux — pousserais-je le masochisme à me haïr moi-même, moi le Québécois dont la seule calligraphie du nom de famille m'a rendu suspect aux yeux de plusieurs patriotes¹ ? Qu'est-ce qui, dans mon texte, pouvait faire croire que j'avais des origines *autres* — hormis ce nom, marqué d'étrangeté ? Né au carré Saint-Louis d'une mère canadienne-française et d'un père catholique blanc-de-peau-quoique-basané arrivé ici à l'âge de six ans, me voici donc confiné à être l'adepte de la burqa (Rolande Allard-Lacerte, *Le Devoir*, 19 sept. 2006). Si je ne suis pas fâché d'être traité de vandale culturel (je pille dans la joie et l'ivresse confondues les buffets replets de la culture ; au pilori la culture, et que vive l'art !), je me questionne sur la lecture de notre passé qu'effectuent ces plumes, blessées dans leur amour profond du pays. Cette vision d'un Québec martyrisé, colonisé, soumis, qui

¹ Dans un article du *Devoir* (18-19 nov. 2006) où il m'oppose à Habermas (j'en suis honoré), le doctorant en philosophie à l'Université libre de Bruxelles Benoît Dubreuil a commis un lapsus intéressant qui revient chez plusieurs détracteurs : l'ajout d'un « h » à mon nom de famille — « Khemeid » ; ainsi calligraphié, je suis *réellement* un Arabe et ne provoque plus la confusion — « mais d'où vient-il celui-là ? » Je ne peux plus me réfugier derrière l'absence de « h » (celui de l'Histoire ?), je suis dévoilé. Bas les masques. Bas le foulard. De la même manière, le fait que mon nom soit suivi de « auteur de théâtre » en a rendu plusieurs perplexes : peut-on faire du théâtre et poser un regard politique sur le monde ? Certes non, et les études en science politique les rassurent aussitôt ; ça y est, le tout est conforme. Chacun avec ses vaches, et le troupeau sera bien gardé.

n'a pas à avoir honte de son passé — un passé glorieux, ouvert, libre — semble dépasser les frontières des cercles de ceintures fléchées et accompagner de nombreux penseurs dits sérieux.

J'ai affirmé que la perception d'une société cohérente, homogène et au rêve partagé me paraissait idyllique à tout le moins, sinon fausse, et certainement non souhaitable. J'ai précisé que l'apogée de la Révolution tranquille se situait en 1966, et non en 1976; ce détail qui n'en est pas un me permet de placer la littérature avant la bouillie fleurdelysée, *Prochain épisode* avant *Gens du pays* et le RIN avant le PQ. La subversion encore possible avant l'orchestre national (et l'échec, doit-on le rappeler). Cette lecture m'a valu de belles épithètes : je fus comparé à Trudeau, à Desmarais, à Dubuc et autres chantes fédéralistes, malgré mon éloge du débat d'idées créé par le RIN et *Parti Pris* (Louis Cousineau, *Le Devoir*, 3 sept. 2006; Luc Potvin, *loc. cit.*).

Le révisionnisme postduplessiste

Dans le lot des réactions diverses, donc, le retour de la vision d'un Québec martyrisé qui n'a pas à avoir honte de son passé. La chose en soi n'est pas condamnable, bien qu'elle me semble superflue : nous n'avons pas à avoir honte ou à être fiers de notre passé, mais à en détenir une meilleure connaissance. Or, de cette détention je ne suis pas sûr, et les lectures que certains historiens nous livrent ne sont pas pour me rassurer.

Un courant, à la fois prometteur et dangereux, se dessine depuis quelques années en Histoire du Québec : la revisitation de la Grande Noirceur². Évidemment, avec le recul, nous pouvons

² Difficile de trouver l'origine de l'expression « Grande Noirceur ». Dans le cas de l'expression « Révolution tranquille », tous s'accordent pour en conférer la paternité à un journaliste torontois du *Globe and Mail*; pour ce qui est de celle de la « Grande Noirceur », on la retrouve dans une lettre qu'un ancien directeur de la Bibliothèque du Parlement à Québec, Georges-Émile Marquis, fait parvenir à Jean Bruchési. Il y désigne l'année 1936 (début du premier mandat de Duplessis) comme « l'année de la grande noirceur ».

aujourd'hui nuancer la fameuse cassure de 1960, et relever les signes précurseurs de ce que l'on doit continuer d'appeler, je le dis et le redis, une libération — ce n'est pas la seule, ce ne sera pas la seule, espérons-le. Je suis le premier à endosser cette revisitation, qui peut être large, déterrante Adélard Godbout, rementionnant Borduas ou, distinguant ses limites, évoquant Jean-Charles Harvey. De la même manière, je suis prêt à entendre quelques modérations sur la gouvernance de Duplessis — la démonisation ne sert personne en histoire ; l'homme n'a tout de même pas réussi à extirper complètement le Québec du monde, et le portrait d'une société agraire, primitive, corrompue et arriérée doit être revu impérativement, oui, cent fois oui, pas au nom d'une glorification nationale (la pire tare pour un historien), mais plus simplement — pardon, plus difficilement, faudrait-il dire — au nom de la vérité.

Il y a cependant un pas entre la revisitation tranquille et le révisionnisme radical. Aussi entend-on chez quelques voix une condamnation de la Révolution tranquille — perçue comme une défaite de l'autonomie provinciale, une conquête capitaliste, un endettement considérable, un engorgement de l'appareil étatique — au profit d'un duplessisme moins obscur que ce qu'on pourrait croire, une noirceur aux éclats multiples, à l'ouverture prononcée. Ce révisionnisme, car c'en est un, va plus loin : les écrits de Lionel Groulx sont évoqués avec une certaine tendresse, suivis du sempiternel et toujours suspect « il faut remettre ça dans le contexte » ; les relations avec les autochtones ne sont plus vues comme hargneuses (j'ai entendu le terme « harmonieuses ») ; l'ouverture à l'étranger devient chose commune. Enfin, les historiens du révisionnisme postduplessiste avancent les réformes positives de l'Union nationale : crédits agricoles, électrification rurale, construction d'hôpitaux, proclamation du fleurdelisé, création de Radio-Québec ; se tenant debout face à Ottawa, le chef ravit les nationalistes.

Que l'on nuance une époque entrée dans la légende, soit, mais de là à passer outre la loi du cadenas, la persécution des intellectuels, l'immobilisme social, le conservatisme régressif et avant tout cette « perpétuation du passé », comme l'affirmait si justement Fernand Dumont, il y a un fossé que je ne franchirai pas. Dans son admirable *Pour un autre Moyen Âge*, Jacques Le Goff initie la révision de notre lecture de cette période de l'Histoire; en ce sens, son livre marque d'une pierre blanche les études médiévales. Si on lui doit la réhabilitation des avancées notoires du Moyen Âge — l'invention de la Cité, de la nation, de l'État, de l'université, de la fourchette et du moulin —, Le Goff rappelle également la faim, la pauvreté, la mendicité, la lèpre et la peste, et ne remet nullement en cause le fait implacable d'une domination des puissants sur les faibles. Jamais n'osera-t-il passer outre les réalités rudes de cette période complexe. Aussi lorsque j'entends les prosateurs de la nuance invoquer tour à tour les grands travaux de Maurice Le Noblet Duplessis, du pont Le Gardeur à Repentigny aux 8 000 hommes à l'île Sainte-Hélène en passant par les 35 millions de dollars sous forme de crédits agricoles aux cultivateurs, je me dis — et je sais que la comparaison va vous faire sursauter — qu'on peut également affirmer, avec une certaine vérité historique, que sous le III^e Reich le taux de chômage était très bas.

La longue entreprise de déplafonnement

L'inverse de ce mouvement, à savoir la description des ténèbres desquelles nous serions issus, ne me convainc pas plus. Ainsi, parmi les réactions à l'affaire Godbout a-t-on pu lire à deux reprises que le Canada de 1933 (année de naissance de Godbout) était à fuir, et qu'il ne valait en rien le Québec d'aujourd'hui. Outre le fait que cette assertion ne me dit rien, je me déssole du manque de lecture de ce passé, hostile, certes, mais aussi porteur de belles espérances. Mon point n'est pas tant de dire que ce furent là de belles années — qu'est-ce que j'en sais? —, mais de distinguer ce qui, dans le système alors en place, tentait de lutter, de faire subversion, de provoquer des brèches. Ce qui participe à notre

« longue entreprise de déplafonnement », pour reprendre les termes d'Aquin dans son article intitulé « Littérature et aliénation » — il use de l'expression à l'endroit du *Refus global*, chaînon essentiel de cette entreprise. Il me semble donc qu'il doit y avoir une exigence de clarté, de rappel de la part d'historiens ou d'intellectuels ayant connu de près ou de loin cette époque. Si l'on prend 1933, par exemple, et plus généralement les années 1930, on ne peut ignorer le vent de pensée qui agite la province : la fondation de *L'Ordre* d'Olivar Asselin, la « rénovation intellectuelle » (l'expression est de Lacoursière, Provencher et Vaugeois) souhaitée par *Le Clairon* de T.-D. Bouchard, *Le Jour* de Jean-Charles Harvey, *La Relève* de Robert Charbonneau, *Vivre* de Jean-Louis Gagnon. Comment ne pas y voir une période préfigurant les années d'ébullition intellectuelle de la Révolution tranquille ? Le rejet des aînés, la critique de l'éducation, la découverte du monde... Le frère Marie-Victorin qui entame son œuvre magnifique — quand on me demande quel est l'ouvrage qui décrit le mieux le Québec, j'ai souvent envie de répondre *La flore laurentienne*³...

Parmi ces figures intellectuelles des années 1930, trop rares pour qu'on puisse les oublier, un homme se détache fortement : le dentiste Philippe Hamel (1884-1954). Nommé au sein d'un comité afin d'enquêter sur les tarifs prohibitifs de compagnies d'électricité privées, Hamel découvre ce qui deviendra la croisade de sa vie : la nationalisation de l'hydroélectricité est une des clés économiques de la modernité québécoise. Dès 1930, il alerte la population sur l'urgence d'une telle nationalisation ; quatre ans plus tard, il rejoint les dissidents du Parti libéral pour fonder l'Action libérale nationale (ALN), inspirée par le fameux *Programme de restauration sociale* — promotion du bien commun, meilleure répartition des richesses, condamnation des

³ Un chercheur de l'Université de Montréal vient de trouver une correspondance inédite du frère Marie-Victorin, qui nous livre sa passion pour Cuba ; le goût de l'Autre était bel et bien incarné chez ce pionnier de la botanique, qui aura permis l'un des premiers arpentages naturalistes de Cuba.

abus du capitalisme (mais aussi certaines idées conservatrices, comme la colonisation et le corporatisme).

Cette troisième voie, qui a comme priorité la libération économique et sociale du Canada français, connaît une vie brève: l'alliance tactique avec le Parti conservateur est brisée en 1936, la toute nouvelle Union nationale récupère les militants de l'ALN, Duplessis refuse la nationalisation tant souhaitée par Hamel. Fin de l'intermède « éclairé »; mais l'idée fera son chemin, et Adélard Godbout étatisera la Montreal Light, Heat and Power Co. en 1944, créant la Commission hydroélectrique de Québec. Il faudra attendre cependant 1963, et René Lévesque, pour que les idées de Hamel se concrétisent.

Au-delà donc du découpage du temps en grandes périodes idéologiques retrouve-t-on l'action d'hommes et de femmes en lutte contre leur époque, annonciatrice de temps nouveaux, de changements de donne, de bouleversements. De ces subversifs-là, nous n'entendrons jamais trop parler; le devoir de mémoire nous pousse à les honorer, du moins à rappeler leur passage. Or, de la même manière qu'en littérature on a tendance à cautionner les grands canons du roman national au détriment des voix discordantes, l'histoire officielle tend à mettre de côté les précurseurs de la réforme au profit des « grands chefs d'État ». La déraison prônée par les précurseurs dérangeait, et dérange encore !

Que retenir de l'entreprise de ces « déplafonneurs » ? Quel enseignement en tirer, quelles leçons sur l'avenir ? N'y a-t-il pas dans l'action de ces subversifs un fond commun, un monde qui les relie — une sorte d'appel à la déraison ? L'ouverture à une dimension *autre*, radicalement nouvelle et *hors de nous* ? L'helléniste Jean-Pierre Vernant, qui est décédé tout dernièrement, décrit l'impact des *Bacchantes* d'Euripide en ces termes :

Tout se joue ici, dans l'existence présente. Le désir incontestable d'une libération, d'une évasion dans un ailleurs ne s'exprime pas sous forme d'un espoir en une autre vie, plus heureuse, après la mort, mais dans l'expérience, au sein de la vie, d'une dimension autre, d'une ouverture de la condition humaine à une bienheureuse altérité⁴.

La première figure de l'Autre : l'Indien

L'ouverture à l'altérité a connu tout un trajet sur les terres d'Amérique... Pour ce qui est du Canada français, nous pouvons distinguer trois moments capitaux dans notre relation à l'Autre, moments qui s'entremêlent, se télescopent, reviennent nous hanter, ou nous sauver de nous-mêmes, c'est selon... La première figure de l'Autre, c'est bien sûr celle de l'Indien, dont l'apparition, dans la relation que Cartier nous donne de son voyage, ne manque pas de poésie :

[Ils] vinrent jusqu'àuprès de notre barque, dansant et faisant plusieurs signes de joie et de vouloir notre amitié, nous disant en leur langue : Napou ou daman asurtat, et autres paroles que nous ne comprenions pas⁵.

Un missionnaire à Restigouche, chez les Micmacs, traduira ces mots par : « Ami, ton semblable t'aimera. » La suite se fait plus complexe : Cartier, qui ne comprend point le micmac, voit bien des signes chez les autochtones, qui lui semblent pacifiques, mais sait-on jamais avec ces sauvages, ces signaux sont peut-être ceux de la guerre. Il ne prend donc pas de risque et leur indique de se retirer. « Ce qu'ils ne voulurent point », de préciser Cartier, tout étonné que les Micmacs, pas plus que lui, ne comprennent ses gestes. Le Malouin, courroucé, ordonne de tirer deux passe-volants, joli terme pour désigner une violente canonnade; celle-ci fait reculer les indigènes quelque peu, qui retournent trouver les leurs et font

⁴ Jean-Pierre Vernant, « Le Dionysos masqué des *Bacchantes* », dans Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet (dir. éd.), *La Grèce ancienne*, Paris, Seuil, 1992, p. 260-261.

⁵ Jacques Cartier, *Première relation de Jacques Cartier de la Terre-Neuve, dite la Nouvelle-France, trouvée en l'an 1534*, Paris, La Découverte, 1992, p. 139-140.

« grand bruit ». Puis ils reviennent, avec les mêmes gestes — le désir de paix est un désir tenace —, salués cette fois par « deux lances à feu » qui les étonnèrent fort, ce n'est pas peu dire, « tellement qu'ils prirent la fuite en grande hâte ». Fin de la première rencontre.

Je ferai grâce de l'histoire de nos contacts avec cette figure première de l'Autre; s'il ne nous est pas utile de verser dans l'idylle du bon sauvage, je tiens à rappeler que notre mythologie baigne, en grande partie, dans le sang amérindien, et qu'un ou deux traités de paix dont la seule motivation reste économique (la Paix des braves de Landry) ne suffit pas à occulter le reste. Avant même cette idée de repentance — ce terme catholique ne me stimule guère —, il y a ce devoir de mémoire et de véracité. Car il fut un temps où le héros canadien-français se devait d'avoir une bonne liste d'Indiens morts dans son curriculum vitæ afin de passer l'épreuve du temps, et les seules guerres iroquoises entre 1647 et 1701 ont vu s'ériger les Jésuites martyrs, les colons blessés soignés par Jeanne Mance, ainsi que Dollard des Ormeaux et Madeleine de Verchères, en passant par la destruction de la Huronie.

On m'a fortement tancé à ce propos, distinguant alors la période du XVIII^e siècle (alliances et extermination) et celle du XIX^e (tentative de cohabitation). Cette distinction a le mérite de faire porter le chapeau de l'extermination aux colons français (« c'est pas nous, c'est eux »), et de souder cette prétendue solidarité de colonisés entre Peaux-Rouges et Canadiens français, solidarité que je qualifie non seulement de mensonge historique, mais de fuite morale. Ce XIX^e siècle qu'on me dit de rapprochement a accouché d'une loi qui jusqu'aujourd'hui, suppléée par je ne sais combien d'amendements, fait office de référence juridique. La Loi sur les Indiens (1876), dont le véritable titre était la *Loi sur les Sauvages*, d'inspiration colonialiste et royale, est un bijou de volonté ethnocide : elle légifère le statut d'Indien, qui est considéré comme *transitoire*, c'est-à-dire en attendant que ces derniers

s'assimilent. Elle admet également un processus juridique appelé *émancipation*, lequel permet (lire « encourage fortement ») aux Indiens qui le désirent de perdre leur statut — notons que cette « perte » était rendue obligatoire pour les femmes autochtones qui épousaient des non-autochtones. La *Loi sur les Sauvages*, en plus de refuser l'entrée des Indiens dans les bars, interdit certaines cérémonies traditionnelles, dont le *potlatch*, un événement de grande ampleur qui peut se comparer aux grandes dionysies grecques : festivités étalées sur plusieurs jours, compétitions entre clans, représentations théâtrales... Ce qui semble gêner les autorités fédérales, assez du moins pour que l'interdiction demeure pendant près de soixante-quinze ans, c'est bien sûr la valorisation de l'identité culturelle amérindienne. Mais au-delà de ce premier refus se glisse, encore ici, le refus de la déraison : nous retrouvons tant dans le *potlatch* que dans la danse du soleil, elle aussi interdite, l'invocation d'une aide surnaturelle, la danse extatique, le rite d'autotorture — et la jouissance qui en découle. Exit donc la bacchanale, qui ébranle le fondement du pouvoir et qui, pour reciter Vernant, permet « l'expérience, au sein de la vie, d'une dimension autre, d'une ouverture de la condition humaine à une bienheureuse altérité ».

Du riche métissage culturel qui aurait pu s'opérer en d'autres termes — le cas de l'Amérique latine, même s'il découle d'un génocide — nous n'avons pris que très peu : des mots, un canot, des raquettes, le maïs... Refus de la dialectique productive, repli sur soi, métissage ethnique condamné — et pourtant fréquent —, notre relation avec l'Autre en tant qu'Autochtone est un échec considérable sur lequel il faudra bien revenir un jour.

La figure de l'Anglais (le Protestant)

La seconde figure de l'altérité, c'est celle de l'Anglais. Présente dès les premiers moments de la colonisation de la Nouvelle-France, elle devient incontournable dans la formation de notre identité à partir de la Conquête — où, je le rappelle, seulement 70 000 habitants francophones, déjà plus Français mais pas encore

Canadiens, ainsi que de nombreux peuples autochtones tombent sous la fêrûle des Britanniques. L'histoire de cette dialectique m  rite    elle seule plusieurs livres; qu'on me permette ici de pr  senter deux exemples d'une culture subversive que seule la pr  sence d'une alt  rit   radicale provoque.

Sous l'  ge d'or de la pr  sence fran  aise au Canada —    qu'il est loin ce temps glorieux ! —, un certain Saint-Vallier, abb   de son   tat, enjoint ses fid  les    la prudence au sujet des « festins, bals, danses, com  dies et autres d  clamations⁶ ». Devenu   v  que de la Nouvelle-France, il prolonge l'interdit lanc   en France contre le *Tartuffe* de Moli  re; pour l'instant, l'interdit reste moral. Frontenac, et l'on ne sait pas trop si c'est par amour immod  r   du th   tre, ce dont je doute, ou plut  t par contestation du pouvoir religieux, ce que je crois, se moque de monseigneur de Saint-Vallier. Celui-ci administre alors deux mandements le 17 janvier 1694 : l'un d  nonce le metteur en sc  ne et le r  le-titre, qui se trouve   tre la m  me personne (affubl  e du beau titre de « pourvoyeuse des plaisirs du gouverneur »; voil   l'origine du metteur en sc  ne au Qu  bec, et dans certains cas le titre est encore juste); l'autre condamne les « com  dies impies, impures et injurieuses au prochain ». Comme on ne fait du th   tre, je veux dire du bon th   tre, qu'   partir de l'imp  t  , de l'impuret   et de l'injure au prochain, le second mandement de M^{gr} de Saint-Vallier va emp  cher toute repr  sentation th   trale au Canada fran  ais en dehors des coll  ges pendant... plus de cent ans. Et il faudra attendre deux cents ans avant la venue du *Tartuffe* sur nos   pres terres chretiennes.

Jean B  raud, dans son *350 ans de th   tre au Canada fran  ais*, ne pourrait   tre plus clair :    partir du second mandement de M^{gr} de Saint-Vallier, « le filon de la culture [...] se perd pour ce qui est du r  gime fran  ais ». Ironie du sort, ou plut  t subversion de la figure

⁶ Cit   par Jean B  raud, *350 ans de th   tre au Canada fran  ais*, Ottawa, Cercle du livre de France, 1958, p. 14.

de l'Autre : si le théâtre d'expression française peut s'implanter à la fin du XIX^e siècle, connaissant même une faveur populaire, c'est grâce aux Anglais. Les gouverneurs Murray, Carleton, Haldimand, Prescott et compagnie n'ont que faire des mandements de M^{gr} de Saint-Vallier, cette soutane *from* Versailles; ils font jouer allégrement Molière, et en français *please*, par les soldats de leurs garnisons. On le joue alors entre hommes, sur la scène installée dans la maison du notaire Antoine Foucher, située place d'Armes — on y représente entre autres *Le bourgeois gentilhomme* en 1774. « Si le goût du théâtre s'implant[e] rapidement et fermement à Montréal, c'est aux soldats de garnison et aux artistes de langue anglaise que nous le devons », de conclure Béraud.

Je serai bref sur l'apport du protestantisme, dont certains aspects permirent également, et parfois à son corps défendant, une échappée de nous-mêmes⁷. Véritables percées dans la chape de plomb catholique canadienne-française, les officines de pensée protestante — des intellectuels calvinistes à la London School of Economics, où Trudeau et Parizeau glanèrent des idées de réforme — ont eu un impact considérable sur la vie des idées au Canada français. L'Institut canadien de Montréal, fondé en 1844, foyer intellectuel progressiste qui prônait, entre autres, la séparation de l'Église et de l'État, puisa à même les sources protestantes et réformatrices de la Grande-Bretagne. On comptait parmi ses membres Arthur Buies, François-Xavier Garneau, Antoine Gérin-Lajoie, et un protestant d'origine suisse, Napoléon Aubin. En lutte contre l'ultramontanisme des M^{grs} Bourget et Laflèche, le regroupement a permis le maintien dans sa bibliothèque de livres mis au fameux Index.

Mais l'une des figures les plus attachantes du protestantisme au Québec reste celle de Pierre du Calvet. Protestant français

⁷ Un numéro de *Liberté* traitera de ce thème.

arrivé en Nouvelle-France en 1758, ce marchand se lie d'amitié avec Fleury Mesplet, le premier imprimeur sur nos terres. Lecteur de Locke, de Grotius et de Pufendorf, du Calvet écrit des articles de nature judiciaire dans *La Gazette littéraire de Montréal*; il y réclame l'uniformisation de l'administration de la justice et la limitation des pouvoirs du juge de paix. Sa prise de parole dépassera rapidement le strict cadre de la justice; il dénoncera les abus des militaires, appuiera l'indépendance américaine et n'aura pas peur de s'en prendre jusqu'au gouverneur lui-même: Monk en prendra ombrage et le poursuivra en justice. Les idées que du Calvet expriment dans son *Appel à la justice de l'État* méritent qu'on s'y attarde. Nous sommes en 1784, l'homme réclame la liberté de presse, la constitution d'un régiment autochtone, l'habile mélange de lois civiles françaises et de l'*habeas corpus*, la liberté de culte, et... l'appropriation des biens de l'Église afin de consolider le soutien des écoles publiques. Fier représentant des Petites Lumières en Nouvelle-France, il peut être considéré à juste titre comme le précurseur des luttes civiques au Québec⁸.

L'Immigré

Troisième et incontournable figure de l'Autre: celle de l'Immigré, bien sûr, cet étranger aux origines lointaines, aux coutumes radicalement différentes, à la langue incomprise, à la religion choquante, aux mœurs dérangeantes. Intéressant de voir comment, dans la symbolique qui concerne notre représentation de l'altérité, nous avons pu juxtaposer les figures de l'Autre. Ainsi, la figure de l'Anglais vient-elle souvent s'entremêler avec celle de l'Immigré; les émeutes de Saint-Léonard en 1969 autour de la question linguistique viennent cristalliser ce sentiment d'alliance du mal. Je crois également que la vague de ressentiment à l'encontre des Mohawks, vague qui submerge le Québec lors de la crise d'Oka

⁸ Jean-Pierre Boyer a publié chez Septentrion l'*Appel à la justice de l'État* de Pierre du Calvet (2002), enrichi d'une biographie. Boyer décrit l'homme comme la figure de proue du mouvement réformiste canadien et le précurseur de la démocratie au Québec.

en 1990, a comme origine, entre autres, la fusion des trois figures : les Lasagne et autres acteurs politiques de la crise sont des Amérindiens anglophones parfois venus d'ailleurs (les États-Unis dans la plupart des cas). Que les États-Unis soient le berceau ancestral des tribus Mohawks ne semble pas faire partie de l'analyse; selon la tribune populaire, on aurait affaire avant tout à des immigrés criminels « qui parlent anglais et ne payent même pas de taxes » — le paiement d'impôts serait la définition suprême de notre citoyenneté.

Ladite préférence des immigrés pour la langue anglaise — langue des marchands du temple, jamais celle de Keats selon les ardents défenseurs de l'assimilation française — proviendrait bien sûr de leur goût cupide pour l'or. Juifs, Polonais, Italiens, Moyen-Orientaux et Grecs viennent faire fortune *in English*, s'alliant avec l'ennemi héréditaire (l'Anglais) afin d'opprimer le Canadien français⁹. À un auditeur québécois francophone qui citait l'exemple de sa femme d'origine italienne, refusée par les écoles catholiques françaises de la Belle Province, un journaliste de Radio-Canada lança un : « Jamais entendu parler de ça. » Pourtant le fait est implacable : lors des grandes vagues d'immigration des années 1950, les écoles de nos catholiques arpents refusent bon nombre de chrétiens confirmés, dont ceux issus des terres papales. Quant aux chrétiens du Moyen-Orient, leur seule demande d'admission au sein des saints (catholiques) est perçue comme une offense; on leur indique la porte des écoles anglophones, lesquelles

⁹ L'oppression que provoque l'immigré non assimilé en cherchant du travail est le péché du neuvième cercle de l'Enfer dans la symbolique nationaliste, car cette oppression concerne à la fois l'argent et la race, et met en péril la nation. D'où la merveilleuse mise à jour de l'inconscient que représente la phrase de Parizeau (« l'argent et le vote ethnique »).

¹⁰ « D. P. » prononcé à l'anglaise, pour « *displaced person* », c'est-à-dire les personnes déplacées à la suite d'un conflit. Le terme a été utilisé la première fois lors de la Seconde Guerre mondiale; il désignait les réfugiés en provenance de l'Europe de l'Est. « Dee-Pee » est devenu un terme péjoratif chez les Canadiens français dans les années 1950; il pouvait être attribué à n'importe quel immigré en provenance de l'Europe, de l'Afrique, du Moyen-Orient ou de l'Asie...

doivent intégrer un flux migratoire de plus en plus important. La non-mixité des cours d'école francophones — ô temps glorieux des classes homogènes ! — rend la vie dure aux quelques immigrants acceptés, dont les Français et les Belges, lesquels, c'est un comble, quittent en grand nombre les écoles canadiennes-françaises pour rejoindre les rangs des « Dee-Pee¹⁰ ».

L'Immigré concrétise donc cette dimension de l'altérité pourtant déjà présente en nous. Avec le turban et le tchador, la différence devient visible, on peut enfin la pointer du doigt, la dénoncer et, but ultime, l'effacer.

La peur engendrée par la déraison : Penthée et Hamlet

Ce qui m'amène au dernier point soulevé par cette affaire : la peur engendrée par l'irrationnel, la violence symbolique — et donc la peur d'une bonne part de notre (in)humanité. Le refus du kirpan, de la Chaîne culturelle, du discours intellectuel, de la littérature en général ! n'est pas tant un refus de l'intellectualisme (ce qui est le niveau de la première lecture), mais un refus — paradoxal — de la déraison. Cette négation n'est pas nouvelle ; elle se loge dans les fondations mêmes de l'édifice occidental. Euripide a brillamment illustré ce refus dans sa tragédie des *Bacchantes* : en rejetant la dimension mystérieuse, dionysiaque, violente, horrifiante de l'être humain, le roi Penthée se fait déchiqueter par sa propre mère. La tragédie montre les dangers d'un repli de la cité sur ses propres frontières.

Nous en sommes là : aujourd'hui, les Penthée pullulent. J'ai cru un moment que la figure du père se profilait sous ces Penthée. Réflexe normal, psychanalytique. Mais Euripide indique bien qu'il s'agit du fils. Ce sera un de vos enfants, pourrait-il affirmer, qui refusera votre propre déraison, et voudra venger le père que vous avez tué. À partir du moment où vous vous plongez dans l'orgie pulsionnelle et libératrice, vous vous ouvrez à une bienheureuse altérité, le Barbare est le bienvenu, et votre

père se meurt. Mais un fils, très triste d'avoir perdu papa, voudra se lever et arrêter la bacchanale. S'il doit vous tuer pour venger la mort de son papa, il le fera. Hamlet fauche neuf vies pour celle de son père. Fait intéressant : Pierre Bayard a publié aux Éditions de Minuit une fascinante *Enquête sur Hamlet*, dans laquelle il répond à la célèbre question « qui a tué le père de Hamlet ? » par un : « Hamlet ». Ce qui pousse Hamlet à la folie meurtrière de la vengeance, ce n'est pas le meurtre du père — la libération —, mais une culpabilité profonde (et une peur) de s'être libéré.

Autre fait intéressant : Robert Gurik, auteur dramatique québécois, a écrit un *Hamlet, prince du Québec* qui connut un grand succès lors de sa création en 1968. Dans cette pièce que l'Histoire ne retiendra peut-être pas, Hamlet représente la jeunesse québécoise. Son père assassiné est bien évidemment la France ; le spectre est le général de Gaulle (!) ; Ophélie est Lesage ; le roi représente l'Anglophonie ; la reine, l'Église ; le perfide Laërte est Trudeau ; l'ami de Hamlet, Horatio, est l'ami du Québec, René Lévesque ; etc¹¹. Gurik, dans son théâtre politique, y va d'une assertion simple : la jeunesse québécoise (Hamlet), mue par le cri du général de Gaulle (le spectre), doit faire le ménage et se doter d'un pays (les neuf meurtres, dont des victimes innocentes). Être ou ne pas être libre.

Si l'on se sert de la lecture de Bayard, le constat est à tout le moins ébranlant : la jeunesse québécoise (Hamlet), malgré une tentative de libération (meurtre symbolique du père), est minée par sa culpabilité et sa peur qui l'entraînent dans une folie meurtrière. Ah oui ! détail : à la fin de la pièce de Shakespeare, Hamlet (la jeunesse québécoise) meurt (se suicide) — *the rest is silence*.

Je reprends. La mort du père (Duplessis) a entraîné une réelle libération (la Révolution tranquille de 1960-1966), mais le Québec est hanté par ce meurtre. Il casse net son mouvement de libération

¹¹ Ajoutons à ce carnaval Polonius-Pearson, puis Rosencrantz-Pelletier et Guildenstern-Marchand (deux des trois colombes).

(1966: retour du père avec l'Union nationale), se morfond dans sa culpabilité, souhaite devenir souverain et échoue. Les idéaux de la Révolution tranquille se meurent (folie et mort d'Ophélie). Les cadavres s'accumulent. Marche funèbre.

À la fin du véritable *Hamlet*, Fortinbras ordonne aux soldats de « nettoyer la place », qui ressemble à un champ de bataille :

Take up the bodies. Such a sight as this
Becomes the field, but here shows much amiss.
Go, bid the soldiers shoot.
*Exeunt marching, bearing off the bodies, after the
which a peal of ordnance is shot off*¹².

Le royaume est devenu cimetière — le crâne l'aurait parié. Les hommes n'avaient pas prévu ça. La fin des *Bacchantes*, quant à elle, nous montre Agavé s'éloignant, foudroyée par le meurtre qu'elle vient de commettre. Le coryphée s'avance et dit :

Ce qu'on attendait demeure inachevé.
À l'inattendu les dieux livrent passage¹³.

La nation est souillée. Il faut enlever les cadavres.

Ce que nous espérions « demeure inachevé » et demande bataille.

¹² « Enlevez ces corps. Une scène comme celle-ci sied aux champs de bataille, sa place n'est pas ici. Allez, ordonnez aux soldats de tirer. Ils sortent, portant les corps en une marche funèbre. Après quoi, on tire une salve d'artillerie », Shakespeare, *Hamlet*, trad. de F. Maguin, acte V, scène II, Paris, GF, 1995.

¹³ Euripide, *Les bacchantes*, trad. de M. Delcourt, Paris, Gallimard, 1962.